

Vivre ensemble !

27 août 2015

Solidaires, Numéro 77, septembre 2015

Vivre ensemble !

3 questions à :

PASSEURS D'HOSPITALITES

Blog de témoignages relatés à Calais, ainsi qu'à d'autres villes frontalières et au-delà, relatant de la situation des exilés.

De quoi témoigne le blog Passeurs d'hospitalités ?

Depuis que la frontière francobritannique est entre Calais et Douvres on peut penser qu'il y a des voyageurs bloqués à Calais et empêchés d'entrer au Royaume-Uni, ou refoulés de Douvres à Calais. Mais ça devient un « problème » identifié comme tel dans la deuxième moitié des années 1980, avec une double dimension : une dimension économique et la race ; certaines d'entre elles relèvent du droit d'asile, et sont donc susceptibles de déposer leur demande au Royaume-Uni. Au fil du temps les contrôles aux frontières se déplacent sur le sol français, et les autorités françaises prennent en charge une politique de pression, de violence et de violation des droits qui s'exerce sur les exilé-es aux approches de la frontière. Si Calais reste le principal lieu de passage des exilé-es, ceux-ci se sont dispersés le long du littoral, de la Bretagne à la Belgique et aux Pays-Bas, et le long des autoroutes qui conduisent à Calais.

Un réel enjeu est la frontière principalement caché-es dans ou sous des camions, et abrités dans des bâtiments vides ou des campements auto-construits dans les interstices urbains et péri-urbains, à proximité des lieux de passage. Il existe d'autres moyens de passer illégalement la frontière, plus chers et moins visibles.

Plusieurs d'hospitalités essayent de rendre compte de cette situation, de la rendre intelligible, de documenter les itinéraires de passage, de donner la parole aux exilé-es et aux associations de terrain, notamment via un weblog.

Comment s'organisent les solidarités sur le Calais ?

Il y a d'abord toute une solidarité individuelle, de voisinage en son, qui se traduit par une aide ponctuelle ou suivie, à travers laquelle se tissent des liens personnels. Le pas-



port qui a suivi la fermeture du centre de Sangatte en 2002 et le cas de « 1000 de solidarité » a tendu à la rendre invisible. Elle acquiert au contraire une visibilité nouvelle depuis un peu plus d'un an, avec des personnes ou collectifs parfois quotidiennement dans les lieux de vie des exilé-es, parfois en famille, et une place importante des relations nouées avec des individus et des groupes.

C'est dans les années 1990 que se crée une association centrée sur le soutien aux exilé-es. La Belle Étoile, et que des organisations plus généralistes coordonnent leur action en leur direction au sein du collectif CSEB. D'autres associations se créent au fil du temps, après la fermeture du centre de Sangatte. Peu à peu s'installe aussi une séparation entre les associations travaillant avec des publics vulnérables et celles impliquées auprès des exilé-es, tout les liens entre elles restent présents sur le deux terrains.

Les associations de défense des droits de l'homme se sont installées à Calais même. Le mouvement No Border est présent de manière continue depuis 2009. On a

été marqués et avril dernier, les autorités ont regroupé par la menace d'expulsions politiques violentes la plupart des exilé-es présents en Haute Calais sur un terrain à 7 km du centre-ville, où ils ont « tablé ». A proximité, un centre financé par l'Etat et l'Union européenne propose des services à minima : un repas par jour, des douches, une mise à l'abri d'une partie des femmes et enfants.

Les autorités tentent d'impliquer une partie des associations dans une organisation de vie politique, tout en refusant le dialogue avec les autres. Malgré de bonnes intentions, le mouvement No Border est exclu en tant que tel de l'Université d'été au port, par l'application de conditions de passage par air, qui ont maintenu l'usage d'une double clôture entre les exilé-es. La « mission de moulin » et les liaisons tentées en passant les populations sont donc limitées à cet effet.

La mise en spectacle de certains habitants cache la persistance d'autres lieux de vie dans le Calais, de réseaux aux approches du tunnel sous la Manche, de campements ailleurs sur le littoral et à l'intérieur des terres. Elle dissimule le fait que la plupart des personnes qui s'abritent sont issues de zones défavorisées et se trouvent dans des conditions de vie difficiles.

Le fait que depuis leur arrivée en France, que cette situation est caractéristique par la précarité de leur accès, que quelques centaines ou milliers de personnes selon les saisons bloquées à la frontière francobritannique représentent une « main-d'œuvre » indispensable pour un pays de plus de 66 millions d'habitants.

Enfin la visibilité de la situation humaine relative à l'arrivée plus la représentation et l'absence de visibilité politique de négociation dans l'espace urbain, et les implications de services, ainsi que l'aggravation de la situation ont été très fortes.

Alors que le ministre de l'Intérieur français répète que les exilé-es qui ne demandent pas l'asile en France ont « des options », il faut rappeler au vu de leur pays d'origine, une situation d'urgence et de détresse, prendre par David Caquot, candidat notamment : « Traditionnellement, le gouvernement se contente à solliciter directement avec le gouvernement français pour réduire le nombre de migrants à Calais et les inciter à se rendre en France. C'est compréhensible dans la mesure où les migrants ont des liens familiaux et des liens professionnels avec les pays comme le Bénin ».

passeursdhospitalites.wordpress.com

De quoi témoigne le blog Passeurs d'hospitalités ?

Depuis que la frontière francobritannique est entre Calais et Douvres on peut penser qu'il y a des voyageurs bloqués à Calais et empêchés d'entrer au Royaume-Uni, ou refoulés de Douvres à Calais. Mais ça devient un « problème » identifié comme tel dans la deuxième moitié des années 1980, avec une double dimension : ces personnes se retrouvent à la rue ; certaines d'entre elles relèvent du droit d'asile, et sont donc empêchées de déposer leur demande au Royaume-Uni. Au fil du temps les contrôles aux frontières se déplacent sur le sol français, et les autorités françaises prennent en charge une politique de pression, de violence et de violation des droits qui s'exerce sur les exilé-es aux approches de la frontière. Si Calais reste le principal lieu de passage des exilé-es, ceux-ci se sont dispersés le long du littoral, de la Bretagne à la Belgique et aux Pays-Bas, et le long des autoroutes qui conduisent à Calais. Les exilé-es passent la frontière principalement caché-es dans ou sous des camions, et s'abritent dans des bâtiments vides ou des campements auto-construits dans les interstices urbains et péri-urbains, à proximité des lieux de passage. Il existe d'autres moyens de passer illégalement la frontière, plus chers et moins visibles. Passeurs d'hospitalités essaye de rendre compte de cette situation, de la rendre intelligible, de

déconstruire les discours de propagande, de donner la parole aux exilé-es et aux acteur/trices de terrain, notamment via un audioblog.

Comment s'organisent les solidarités sur le Calaisis ?

Il y a d'abord toute une solidarité individuelle, de voisinage ou non, qui se traduit par une aide ponctuelle ou suivie, à travers laquelle se tressent parfois des liens personnels. La pression qui a suivi la fermeture du centre de Sangatte en 2002 et liée au « délit de solidarité » a tendu à la rendre invisible.

Elle acquiert au contraire une visibilité nouvelle depuis un peu plus d'un an, avec des personnes se rendant parfois quotidiennement dans les lieux de vie des exilé-es, parfois en famille, et une place importante des relations nouées avec des individus et des groupes.

C'est dans les années 1990 que se crée une association centrée sur le soutien aux exilé-es, La Belle Étoile, et que des organisations plus généralistes coordonnent leur action en leur direction au sein du collectif C'SUR. D'autres associations se créent au fil du temps, après la fermeture du centre de Sangatte. Peu à peu s'installe aussi une séparation entre les associations travaillant avec des publics calaisiens et celles impliquées auprès des exilé-es, seul le Secours catholique restant présent sur les deux terrains.

Les associations de défense des droits de l'homme se sont étiolées à Calais même.

Le mouvement No Border est présent de manière continue depuis 2009. On a ainsi une mosaïque complexe de grosses ONG comme Médecins du Monde, de plusieurs générations d'associations locales, de groupes informels et d'initiatives individuelles.

Là où se sont implantés des campements permanents, le long du littoral de Cherbourg à Dunkerque, le long des autoroutes à l'intérieur des terres, à Paris qui sert d'étape sur le parcours vers la frontière britannique, des associations et des collectifs se sont également créés. La plupart sont aujourd'hui regroupés dans la Plate-forme de Service aux Migrants.

« Invisibiliser » les exilé-es ou les désigner à l'excès : comment les autorités françaises et britanniques trompent l'opinion publique sur les réalités migratoires à Calais ?

En mars et avril derniers, les autorités ont regroupé par la menace d'expulsions policières violentes la plupart des exilé-es présent-es dans le Calaisis sur un terrain à 7 km du centre-ville, où ils sont « tolérés ». À proximité, un centre financé par l'État et l'Union européenne propose des services à minima : un repas par jour, des douches, une mise à l'abri d'une partie des femmes et enfants.

Les autorités tentent d'impliquer une partie des associations dans une cogestion de sa politique, tout en refusant le dialogue avec les autres. Éloigné du centre-ville, le nouveau bidonville est juste en contrebas de l'autoroute d'accès au port, par laquelle transitent 10 millions de passagers par an, qui est maintenant longée d'une double clôture coiffée de barbelés. La « misère du monde » et les barrières sensées en protéger les populations sont donc données à voir.

La mise en spectacle du nouveau bidonville cache la persistance d'autres lieux de vie dans le Calaisis, de bivouacs aux approches du Tunnel sous la Manche, de campements ailleurs sur le littoral et à l'intérieur des terres. Elle dissimule le fait que la plupart des personnes qui s'abritent là sont issues des classes moyennes et ne vivent dans des bidonville que depuis leur arrivée en Europe, que cette situation est construite par les politiques de non-accueil, que quelques centaines ou milliers de personnes selon les années bloquées à la frontière francobritannique représente une « masse » ridiculement faible pour ces deux pays de plus de 60 millions d'habitants.

Enfin la visibilité de la situation humanitaire relègue à l'arrière-plan la répression et les violences policières, la politique de ségrégation dans l'espace urbain, et les expulsions du territoire, ainsi que l'aggravation de la situation sur ces trois plans.

Alors que le ministre de l'intérieur français répète que les exilé-es qui ne demanderaient pas l'asile en France ont « vocation » à être expulsé-es vers leur pays d'origine, une récente réunion d'urgence côté britannique, présidée par David Cameron, concluait notamment : « Troisièmement, le gouvernement va continuer à collaborer étroitement avec le gouvernement français pour réduire le nombre de migrants à

Calais et les incitations à ce qu'ils restent là. Ceci comprend une forte coopération sur les retours, avec un financement britannique et des vols conjoints vers des pays comme le Soudan. »

Solidaires. Numéro 72, septembre 2015

Vivre ensemble !

3 questions à :

PASSEURS D'HOSPITALITÉS

Blog de témoignages militants à Calais, visant à diffuser informations et analyses alternatives de la situation des exilé-es.

— De quel témoinne le blog *Passeurs d'hospitalités* ?

— Depuis que la frontière franco-britannique est entre Calais et Douvres on peut penser qu'il y a des voyageurs bloqués à Calais et empêchés d'entrer au Royaume-Uni, ou refoulés de Douvres à Calais. Mais ça devient un « problème » identifié comme tel dans la deuxième moitié des années 1980, avec une double dimension : ces personnes se retrouvent à la rue ; certaines d'entre elles relèvent du droit d'asile, et sont donc empêchées de déposer leur demande au Royaume-Uni. Au fil du temps les contrôles aux frontières se déplacent sur le sol français, et les autorités françaises prennent en charge une politique de pression, de violence et de violation des droits qui s'exerce sur les exilé-es aux approches de la frontière. Si Calais reste le principal lieu de passage des exilé-es, ceux-ci se sont dispersés le long du littoral, de la Bretagne à la Belgique et aux Pays-Bas, et le long des autoroutes qui conduisent à Calais. Les exilé-es passent la frontière principalement caché-es dans ou sous des camions, et s'abritent dans des bâtiments vides ou des campements auto-construits dans les interstices urbains et péri-urbains, à proximité des lieux de passage. Il existe d'autres moyens de passer illégalement la frontière, plus chers et moins visibles.

Passeurs d'hospitalités essaye de rendre compte de cette situation, de la rendre intelligible, de déconstruire les discours de propagande, de donner la parole aux exilé-es et aux acteur/trices de terrain, notamment via un audioblog.

— Comment s'organisent les solidarités sur le Calaisis ?

— Il y a d'abord toute une solidarité individuelle, de voisinage ou non, qui se traduit par une aide ponctuelle ou suivie, à travers laquelle se tressent parfois des liens personnels. La pres-



photo: OJA

sion qui a suivi la fermeture du centre de Sangatte en 2002 et liée au « délit de solidarité » a tendu à la rendre invisible. Elle acquiert au contraire une visibilité nouvelle depuis un peu plus d'un an, avec des personnes se rendant parfois quotidiennement dans les lieux de vie des exilé-es, parfois en famille, et une place importante des relations nouées avec des individus et des groupes.

C'est dans les années 1990 que se crée une association centrée sur le soutien aux exilé-es, *La Belle Étoile*, et que des organisations plus généralistes coordonnent leur action en leur direction au sein du collectif *C'SUR*. D'autres associations se créent au fil du temps, après la fermeture du centre de Sangatte. Peu à peu s'installe aussi une séparation entre les associations travaillant avec des publics calaisiens et celles impliquées auprès des exilé-es, seul le Secours catholique restant présent sur les deux terrains. Les associations de défense des droits de l'homme se sont étioilées à Calais même. Le mouvement *No Border* est présent de manière continue depuis 2009. On a

ainsi une mosaïque complexe de grosses ONG comme *Médecins du Monde*, de plusieurs générations d'associations locales, de groupes informels et d'initiatives individuelles.

Là où se sont implantés des campements permanents, le long du littoral de Cherbourg à Dunkerque, le long des autoroutes à l'intérieur des terres, à Paris qui sert d'étape sur le parcours vers la frontière britannique, des associations et des collectifs se sont également créés. La plupart sont aujourd'hui regroupés dans la *Plate-forme de Service aux Migrants*.

— « Invisibiliser » les exilé-es ou les désigner à l'excès : comment les autorités françaises et britanniques trompent l'opinion publique sur les réalités migratoires à Calais ?

— En mars et avril derniers, les autorités ont regroupé par la menace d'expulsions policières violentes la plupart des exilé-es présent-es dans le Calaisis sur un terrain à 7 km du centre-ville, où ils sont « tolérés ». À proximité, un centre financé par l'État et l'Union européenne propose des services à minima : un repas par jour, des douches, une mise à l'abri d'une partie des femmes et enfants.

Les autorités tentent d'impliquer une partie des associations dans une cogestion de sa politique, tout en refusant le dialogue avec les autres. Éloigné du centre-ville, le nouveau bidonville est juste en contrebas de l'autoroute d'accès au port, par laquelle transitent 10 millions de passagers par an, qui est maintenant longée d'une double clôture coiffée de barbelés. La « misère du monde » et les barrières sensées en protéger les populations sont donc données à voir.

La mise en spectacle du nouveau bidonville cache la persistance d'autres lieux de vie dans le Calaisis, de bivouacs aux approches du Tunnel sous la Manche, de campements ailleurs sur le littoral et à l'intérieur des terres. Elle dissimule le fait que la plupart des personnes qui s'abritent là sont issues des classes moyennes et ne vivent dans des bidonville que depuis leur arrivée en Europe, que cette situation est construite par les politiques de non-accueil, que quelques centaines ou milliers de personnes selon les années bloquées à la frontière franco-britannique représente une « masse » ridiculement faible pour ces deux pays de plus de 60 millions d'habitants.

Enfin la visibilité de la situation humanitaire relègue à l'arrière-plan la répression et les violences policières, la politique de ségrégation dans l'espace urbain, et les expulsions du territoire, ainsi que l'aggravation de la situation sur ces trois plans.

Alors que le ministre de l'intérieur français répète que les exilé-es qui ne demanderaient pas l'asile en France ont « vocation » à être expulsés vers leur pays d'origine, une récente réunion d'urgence côté britannique, présidée par David Cameron, concluait notamment : « Troisièmement, le gouvernement va continuer à collaborer étroitement avec le gouvernement français pour réduire le nombre de migrants à Calais et les incitations à ce qu'ils restent là. Ceci comprend une forte coopération sur les retours, avec un financement britannique et des vols conjoints vers des pays comme le Soudan. »

passeursdhospitalites.wordpress.com

Lire aussi : [Passeurs d'hospitalités](#)

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Vivre-ensemble>